

ACCRÉDITEZ-VOUS !

Les médecins libéraux ou salariés peuvent s'accréditer de façon collective

ENJEUX ↘

- AMÉLIORER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE
- AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PRATIQUES
- AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DU PATIENT
- GARANTIR LE MAINTIEN DES COMPÉTENCES
- DÉVELOPPER LA CULTURE DE SÉCURITÉ



DÉMARCHE ↘

1 JE M'ENGAGE INDIVIDUELLEMENT SUR LE SIAM **ACCREDITATION-DES-MEDICINS.FR**

2 JE VEUX CONSTITUER UNE ÉQUIPE : JE CONTACTE LE CFAR A L'ADRESSE **ACCREDITATION@CFAR.ORG**

3 TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, JE DÉROULE LE PROGRAMME DU CFAR, AVEC L'AIDE D'UN MÉDECIN EXPERT

↙	↓	↓	↓	↘
SÉCURITÉ DES PATIENTS (analyse des ÉIAS en RMM)	PRATIQUES PROFESSIONNELLES	TRAVAIL EN ÉQUIPE	SANTÉ AU TRAVAIL	RELATION AVEC LE PATIENT

4 CHAQUE ANNÉE, JE FAIS LE **BILAN** DE MA DÉMARCHE AVEC UN MÉDECIN EXPERT

5 MON EQUIPE EST ACCREDITEE : **BRAVO !**

BÉNÉFICES ↘

VALIDATION AUTOMATIQUE DU **DPC**



VALORISABLE DANS LA **CERTIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS** AVEC HAUTE QUALITÉ DES SOINS



LES ACTIONS DE L'ACCRÉDITATION RÉPONDENT AUX EXIGENCES DES 4 BLOCS DE LA **CERTIFICATION PÉRIODIQUE DES PROFESSIONNELS**



PLUS D'INFOS

01 45 20 87 20 - ACCREDITATION@CFAR.ORG

WWW.CFAR.ORG